

Reynoutria japonica Houtt. (= *Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene)**Reynoutria sachalinensis** (Friedrich Schmidt Petrop.) Nakai (= *Fallopia sachalinensis* (F. Schmidt Petrop.) Ronse Decraene)**Renouée du Japon et Renouée de Sakhaline**

Famille: Polygonacées



© Mireille Boyer

Reynoutria japonica

© Mireille Boyer

Reynoutria sachalinensis

© Observatoire Botanique Pyramidal/Sandra Cassan

Fleur de *R. japonica*.

DESCRIPTION

Plantes herbacées vivaces de 2,5 à 4 m de haut. Feuillage caduque. Appareil racinaire très développé constitué de rhizomes.

Le nom de genre "Reynoutria" est dédié au Baron von Reynoutre, botaniste du 16^{ème} siècle.

Feuilles: alternes, pétiolées, portées par des tiges ponctuées de rouge.

F. japonica : feuilles rondes, pointues, jusqu'à 15 cm de long.

F. sachalinensis : feuilles ovales-lancéolées, jusqu'à 35 cm de long.

Flours: regroupées en grappes lâches de 8 à 12 cm de long. Minuscules fleurs blanches.

Floraison d'août à octobre.

Fruits: akènes marrons et brillants d'environ 4 mm de long. Graines rarement viables sous climats tempéré et méditerranéen.

L'hybride *Fallopia x bohémica* présente des caractères morphologiques intermédiaires. Ses tiges sont de plus grande dimension. Il est fréquemment rencontré en France.

Reproduction en milieu naturel

Leurs rhizomes forment des réseaux denses dans le sol (8 à 12 m de longueur sur 1 à 2 m de profondeur), ce qui facilite leur propagation. Les deux espèces sont stériles en Europe où leur floraison est tardive ce qui ne permet pas la production de graines viables, mais les boutures de tiges ou les fragments de rhizomes peuvent être facilement disséminés par l'eau, les animaux ou l'homme lors de travaux d'aménagement et ainsi coloniser de nouveaux territoires (régénération possible à partir de 0,7 g de rhizome).

Habitat et répartition

Ces deux Renouées poussent dans les milieux alluviaux et humides : forêts alluviales, marais, cours d'eau, milieux où les conditions d'alimentation en eau et en nutriments leur sont très favorables. On les rencontre aussi fréquemment dans les milieux perturbés et dégradés : talus, bords de route, voies ferrées, terrains remaniés,... Elles peuvent se développer en formations monospécifiques très denses.

Elles sont originaires d'Asie (Chine, Japon, Corée, Taiwan).

On les retrouve en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada), en Nouvelle-Zélande et en Europe occidentale et centrale. En France, elles sont présentes sur l'ensemble du territoire. La Renouée du Japon est plus abondante que la Renouée de Sakhaline.



© Mireille Boyer

Envahissement de bords de cours d'eau par les Renouées



© Joël Mathiez

Installation de *R. japonica* sur un chantier

Historique

Originaires d'Asie, la Renouée du Japon et la Renouée de Sakhaline ont respectivement été introduites en 1825 et 1869 en Europe, pour leurs qualités ornementales, mellifères et fourragères (bien qu'elles soient peu appréciées des animaux). Elles se sont naturalisées à la fin du 19^{ème} siècle et sont devenues envahissantes en Europe après une période de latence de 100 ans environ. En France, elles ont été introduites volontairement en 1939 comme plantes ornementales.

COMPORTEMENT EN MILIEU NATUREL

Nuisances

Ces Renouées sont, parmi les espèces herbacées, les plus productives de la flore tempérée (jusqu'à 13 tonnes/ha pour l'appareil végétatif, 16 tonnes/ha pour l'appareil racinaire). Elles prolifèrent et représentent une réelle nuisance essentiellement dans les milieux perturbés par les activités humaines.

Leur expansion peut menacer des espèces à valeur patrimoniale liées aux cours d'eau et perturber la régénération naturelle des forêts alluviales (forêts d'aulnes, de saules, de frênes,...).

De plus, elles favorisent l'érosion des berges et peuvent provoquer la formation de barrages et d'embâcles quand, en automne, les tiges sèches sont emportées par le courant.

Elles peuvent dégrader ponts et barrages et posent également problème dans les champs irrigués en obstruant les canaux. Dans leurs peuplements denses, le passage des usagers comme les pêcheurs est fortement gêné.

Contrôle

Dans l'état actuel des connaissances, il semble impossible d'éradiquer les Renouées, et tout site traité doit être surveillé pendant plusieurs années. Pour éviter les contaminations, une lutte préventive est en vigueur en Angleterre. Elle consiste à ne pas utiliser dans les travaux d'aménagement de terre contenant des rhizomes de Renouées.

L'arrachage des rhizomes est très fastidieux et n'est pas une technique de lutte envisageable, sauf si l'envahissement est au stade initial. Le pâturage peut également prévenir des débuts d'envahissements. La fauche a été expérimentée. Elle semble efficace si elle est répétée 7 à 8 fois dans l'année pendant 4 à 7 ans et si la totalité des tiges fauchées est récoltée et évacuée. Les traitements mécaniques présentent des résultats plus satisfaisants et durables s'ils sont suivis de la reconstitution de peuplements forestiers et de ripisylves (noisetiers, fusains, saules, aulnes, frênes,...). Ainsi, la plantation dense de ligneux combinée à un arrachage manuel une fois par mois a permis de retrouver le milieu initial au bout de 3 ans dans une zone expérimentale à Besançon et à Villette-les-Arbois dans le Jura. Le traitement par des herbicides* n'a qu'une efficacité temporaire. Il ne peut pas être utilisé à grande échelle et nécessite des précautions d'utilisation. Cette technique se révèle intéressante quand elle est associée à des opérations de reboisement. Actuellement, des chercheurs anglais, américains et japonais tentent conjointement de trouver un agent de lutte biologique parmi les insectes et champignons prédateurs ou parasites de la Renouée du Japon.

CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT

Les Renouées poussent de préférence sur des substrats acides et riches, bien alimentés en eau et semblent moins proliférantes sur des sols calcaires. Elles aiment particulièrement les expositions ensoleillées et les atmosphères humides. Elles sont capables, grâce à leurs rhizomes, de coloniser des terrains pollués par des substances toxiques. Leur système racinaire vigoureux fixe les dunes et stabilise les sols. Elles étaient autrefois utilisées pour la végétalisation. Aujourd'hui, elles sont considérées envahissantes et ne sont plus commercialisées, même pour l'ornement.